

## SÉANCE DU 10 JUIN 2021

---

### Ordre du jour :

- Pose d'un abri voyageurs et aménagements d'arrêt au Pont Fornant
  - Autorisation au Maire de signer l'acte authentique de constitution de servitudes avec ENEDIS (au Bar à Thym)
  - Travaux AEP : attribution des lots de travaux + choix de l'organisme bancaire
  - Attribution du logement n° 5 à la Ferme Claire
  - Tour des commissions
  - Questions diverses
- 

Par suite d'une convocation en date du 3 juin 2021, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes le jeudi 10 juin 2021 à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.

Étaient présents : Alexandre BAUDET, Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, Béatrice TISSOT, André MORARD, Carole ETTORI, Yanis ETHEVE, Céline GEORG, Marie TROUILLET, Aline SIMOES

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents excusés : Marie-José GIUSTI (a donné pouvoir à André MORARD), Gaëlle MESSINA, Rémi BESSERER (a donné pouvoir à Jérémie COURLET)

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance à 20h30 et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

A été nommé secrétaire de séance : Marie TROUILLET

---

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du lundi 10 mai 2021.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour du Conseil Municipal :

- Mise en place du prélèvement automatique sur les factures d'eau

Et décide d'ajourner le point « Autorisation au Maire de signer l'acte authentique de constitution de servitudes avec ENEDIS », afin de se renseigner davantage sur ce point. Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

### **POSE D'UN ABRI VOYAGEURS ET AMÉNAGEMENTS D'ARRÊT AU PONT FORNANT**

Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la pose d'un abri-voyageurs à l'arrêt « Pont Fornant »,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

### **MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SUR LES FACTURES D'EAU (BUDGET M49)**

Pour répondre à l'attente de certains abonnés et faciliter le recouvrement des factures de consommation d'eau, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est possible de mettre en place le prélèvement automatique pour les abonnés qui le souhaitent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la mise en place des prélèvements automatiques pour le paiement des factures d'eau potable (sur le budget M49), à compter de janvier 2022. Il autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prélèvement automatique et tous documents s'y afférent.

### **TRAVAUX AEP : ATTRIBUTION DES LOTS DE TRAVAUX + CHOIX DE L'ORGANISME BANCAIRE**

M. le Maire rappelle la consultation des entreprises pour les travaux de restructuration du réseau d'eau potable de la commune et de renouvellement du réseau d'alimentation du hameau des Rippes en procédure adaptée. Il rappelle qu'un avis de publicité a été déposé sur le site [www.mp74.fr](http://www.mp74.fr) le 13 avril 2021 et publié au BOAMP le 13 avril 2021, avec une date limite de dépôt des offres fixée au 17 mai 2021 à 12h00.

Il indique que seulement 4 entreprises ont remis une offre. Suite à cela, un classement des offres a été effectué par lot selon les critères indiqués sur le règlement de consultation, soient valeur technique appréciée au vu du mémoire technique 60 %, prix des prestations 40 %. Les offres ont été vérifiées par la maîtrise d'œuvre. Après vérification, elle a retenu le classement suivant et propose de retenir les entreprises selon ce classement :

Lot n° 1 Terrassement – Génie civil – VRD : Groupement des entreprises BESSON – BORTOLUZZI – CHALLANSONNET pour 750 215.70 € HT ;

Lot n° 2 Aménagement hydraulique et électromécanique des chambres de vannes des réservoirs AEP : entreprise BESSON SAS pour 84 672.00 € HT.

Soit un montant total de travaux de 834 887.70 € HT, soit – 9.77 % par rapport à l'estimation.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- retenir la proposition ci-dessus du maître d'œuvre,
- donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché.

En ce qui concerne le financement de ces travaux, 3 banques ont été sollicitées pour un prêt de 700 000 € sur 15 ou 20 ans. La commission finances s'est réunie le lundi 7 juin 2021 et a décidé d'opter pour un prêt sur 20 ans car le budget de l'eau ne pourra pas supporter les annuités d'un prêt sur 15 ans malgré les taux de très bas en ce moment. De plus, du fait du choix de la durée du prêt, la commission a décidé de renégocier les taux auprès des 3 organismes bancaires.

En attente de ces réponses, le conseil municipal décide d'ajourner son choix à une prochaine séance.

### **ATTRIBUTION DU LOGEMENT N° 5 A LA FERME CLAIRE**

Suite au départ de Monsieur BERNARD ROUX Nicolas du logement n° 5E de la Résidence la Ferme Claire, 111 Route du Pont Fornant à MINZIER le 30 juin 2021, Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal que ledit appartement sera loué dès le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à Mme FERREIRA Sabrina et M. FANTONE Quentin, qui en avaient fait la demande.

Le prix du loyer mensuel est fixé à 508 € et celui des charges mensuelles à 100 €. La caution demandée est de 508 euros.

**Après avoir délibéré**, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la signature du contrat de location de l'appartement n° 5E de la résidence la Ferme Claire 111 route du Pont Fornant à MINZIER entre la commune et Mme FERREIRA Sabrina et M FANTONE Quentin.

### **TOUR DES COMMISSIONS**

Finances : Point sur les différents devis signés et factures payées :

- **Appartement n° 4 l'Écule** : peinture pour 6 077.50 € TTC, entreprise FOL Didier,  
Remplacement des radiateurs : 3 450.00 € TTC, entreprise GIROD Thierry.
- **Salle des fêtes + mairie** : remplacement des blocs de sécurité afin de se mettre en conformité pour 3 625.80 € TTC, entreprise GIROD Thierry.

Infrastructures : les toilettes sèches de la Pierre 33 sont bien avancées et devraient être bientôt terminées.

Consultation : la commission a bénéficié d'une nouvelle formation pour la mise en place de la 1<sup>ère</sup> consultation qui sera lancée début juillet et concernera la sécurisation du hameau de Prévry.

Urbanisme : Monsieur Sébastien REY-GORREZ, Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, présente les dossiers :

#### **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

<b>Numéro</b>	<b>Demandeur</b>	<b>Adresse des travaux</b>	<b>Nature des travaux</b>	<b>Décision</b>
07418421X0016	FRIONNET Agnès	259 rte de la Fruitière	clôture	Accord 17.05.2021
07418421X0023	BELDJOURI Mourad	415 rte de Prevy	Clôture	Accord 17.05.2021
07418421X0018	DUCIMETIERE JP	304 rte du Chatelard	Piscine hors sol	Accord 03.06.2021
07418421X0024	BELO Françoise	1487 rte des Hameaux	Division de parcelles en vue de construire	Accord du 03.06.2021

La commission urbanisme à la CCUR s'est de nouveau réunie le 8 juin dernier. Une modification simplifiée du PLUi aura lieu. La prochaine réunion actera toutes les dernières modifications. Ensuite le projet sera présenté à l'enquête publique. Ce qui permettrait d'avoir un nouveau document d'ici environ 6 mois.

Communication : Carole ETTORI indique que le prochain Minziérois est en phase de finition. Il devrait être prêt pour une distribution le dernier week-end de juin.

Associations : le comité des fêtes la Fouine souhaite reprendre ses activités et prévoit sa prochaine manifestation le week-end du 4 septembre 2021.

L'association des parents d'élèves organise son vide-grenier le dimanche 12 septembre 2021.

CCJ : une dizaine d'enfants semble être intéressée. La 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu le samedi 26 juin 2021 au matin.

Travaux : sécurisation du cheminement piéton le long de la RD992 : lot n° 1 : l'entreprise BORTOLUZZI a terminé sa pose de gabions et le talus. Lot n° 2 : il reste la pose de la glissière. Le chantier va être interrompu quelques temps car l'entreprise COLAS ne peut pas intervenir tout de suite. Une remise en circulation pourra être faite.

SIVU du foot : le traditionnel tournoi de la Pentecôte aura finalement lieu le week-end du 19 et 20 juin 2021. Le club a demandé un chapiteau en plus. La commune est d'accord, il sera apporté par Florent.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Nuisances sonores : Sébastien REY-GORREZ fait remonter que certaines communes ont adopté un règlement propre à leur territoire pour régler l'usage des tondeuses, tronçonneuses,... il demande si le conseil serait favorable à en adopter un. Est-ce qu'un sondage sur la plateforme de consultation pourrait être envisagé ? Le conseil n'est pas favorable car l'arrêté préfectoral en vigueur semble pour le moment adapté à la commune et cela risque d'entraîner des conflits.

Emploi jeune : Monsieur le Maire indique que cela n'a pas été possible de trouver quelqu'un disponible les 2 mois d'été. Romain HUDRY a été choisi car c'est lui qui permettait de couvrir le

plus de semaines. De plus, il semble très motivé. Il sera présent aux côtés de Florent du 5 juillet au 20 août 2021.

CCUR : - Fiscalité : la Communauté de communes a décidé de passer en fiscalité professionnelle unique pour 3 raisons : parce que la CCUR a la compétence économie, afin de financer les projets communautaires et afin d'harmoniser les taux des taxes professionnelles sur tout le territoire de la CCUR. Les professionnels payeront leurs taxes à la CCUR qui les reversera aux communes. Par contre, la CCUR touchera celles des nouvelles entreprises implantées sur son territoire.

- Schéma directeur d'eau potable : en 2026, la compétence eau sera une compétence obligatoire des communautés de communes.
- Construction du futur contrat de rivières des Ussets : pour ce faire, des ateliers à destination des élus seront organisés de fin juin à fin septembre. Le courrier sera envoyé aux élus pour qu'ils puissent s'inscrire.
- Regroupement des sites administratifs : il est prévu de regrouper les 3 sites administratifs (Seysssel, Semine, Frangy), plusieurs scénarios sont à l'étude et le conseil communautaire sera appelé à prendre une décision à l'automne.

Prochaine réunion de conseil le 8 juillet 2021.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.